

# COMPTE-RENDU

## CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 8 FEVRIER 2025

**Présents** : Mme BOTEBOL Claudine, Maire, M. OHEIX Yann, 1<sup>er</sup> Adjoint, Mme GONZALEZ Sylviane, M. SERRE Claude, M. Laurent ROMEU, M. BRIAND Ronan, Conseillers Municipaux.

**Présent pour des raisons d'ordre technique** : M. MENDOZA Xavier, Adjoint Technique Territorial Principal de 1<sup>ère</sup> Classe.

**Absente excusée** : Mme PAYRE Irène.

**Secrétaire de Séance** : M. OHEIX Yann, 1<sup>er</sup> Adjoint.

### I - ADOPTION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2024

L'Assemblée n'ayant formulé aucune observation, le compte rendu du Conseil Municipal du 13 Décembre 2024 est adopté à l'unanimité des membres présents.

### II – PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Mme la Maire explique au conseil qu'une réunion de préparation à la création d'un nouveau Plan de Communal de Sauvegarde en présence de Laurent ROMEU a eu lieu et qu'il serait souhaitable aujourd'hui d'approfondir le sujet en présence de l'ensemble du conseil municipal. Mme la Maire propose de faire parvenir à l'ensemble des élus un document permettant de commencer à réfléchir sur le sujet et ainsi mieux préparer la réunion qui aura lieu le samedi 15 mars à 10h30 en mairie.

### III – DISCUSSION AUTOUR DE L'AUBERGE ET DE L'AUBERGISTE

Concernant les travaux de rénovation de l'Auberge, les ouvriers travaillant sur le chantier ont fait remonter le risque important d'effondrement des murs. Ainsi l'entreprise Payré a décidé de faire appel à une entreprise spécialisée dans la démolition (CAMAR) possédant le matériel nécessaire. Afin de pouvoir utiliser ces engins de chantier un arrêté municipal sera rédigé concernant la circulation dans le village et le stationnement des engins.

Au sujet des futurs aubergistes, Mme la Maire prépare l'appel d'offre concernant la location de l'auberge du Val d'Amont et propose au conseil d'élaborer dans ce cadre, une liste de nos suggestions, nos orientations voire nos exigences quant au fonctionnement et au type de restauration souhaitée.

Il faut préciser que cette liste ne peut pas correspondre à une obligation. Elle doit aider les futurs aubergistes à mieux comprendre ce qui est attendu par les habitants du village. Il est bien entendu qu'ils doivent aussi créer d'autres clientèles qui n'ont sans doute pas les mêmes besoins.

Les échanges se multiplient et ainsi une série de propositions émergent :

- Pas de spécialiste « fast-food ».
- Les aliments (viandes et légumes) doivent le plus souvent provenir du circuit court.
- L'ouverture de l'auberge pourrait aller du 15 mai au 15 octobre
- En hiver il serait souhaitable que l'auberge soit ouverte le week-end.
- La possibilité de réserver en hiver.
- Une sorte de brasserie serait la bienvenue.
- Les habitants attendent de l'auberge qu'elle soit un point de rencontre vivant, pouvant accueillir par exemple des soirées rugby ou autre.

## IV – POINT SUR LA STATION D'EPURATION

Mme la Maire rend compte de la réunion courant janvier avec M. LAMORILLE (Pure Environnement), et M. CORNET (MAANEO, Entreprise spécialisée dans le traitement des eaux usées et notamment par les filtres plantés de roseaux).

En résumé, après les observations faites sur le site et l'analyse des documents fournis, M. CORNET propose quelques préconisations :

*« En l'état actuel la marge d'amélioration sans investissement supplémentaire est réduite puisqu'il n'y a aucun élément majeur défaillant.*

*Au vu de la faible charge entrante, il peut tout de même être envisagé d'avoir un fonctionnement alterné sur deux casiers au lieu de trois...*

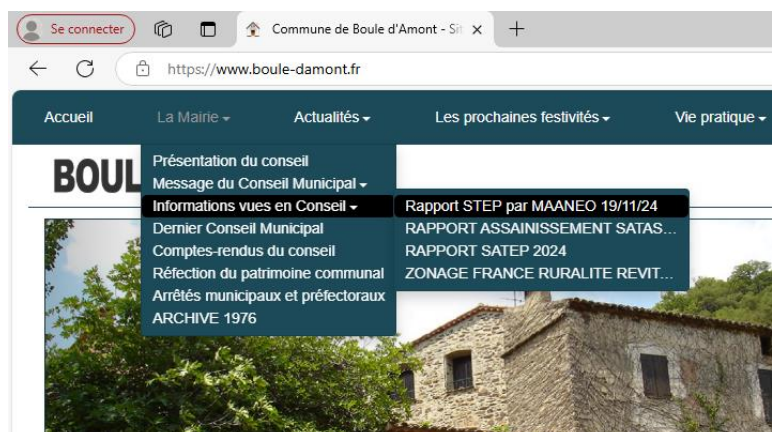
*Afin d'améliorer la filière existante, deux solutions peuvent être envisagées :*

- *Réaliser un 2<sup>ème</sup> étage de filtre afin de compléter le traitement. Cette solution bien que possible, nous semble représenter un investissement trop conséquent eu égard de l'enjeu....*
- *Aussi, la solution qui nous semble la plus pertinente, c'est d'augmenter la charge entrante par la mise en place d'une recirculation des effluents en tête de station avec un système simple et fiable. ....*

*Pour finir nous souhaitons tout de même rappeler que les performances épuratoires des filtres plantés de roseaux ont tendance à s'améliorer avec le temps .... »*

Le compte-rendu complet de la visite et des préconisations de la société MAANEO est en consultation sur le site de mairie [www.boule-damont.fr](http://www.boule-damont.fr) mis à jour par M. OHEIX.

*Pour y accéder, suivre le chemin : La Mairie / Informations vues en Conseil / Rapport Step par MAANEO :*



Suite à cette visite, M. LAMORILLE précise par mail en date du 13 janvier 2025, qu'en fonction des prochains résultats du bilan 24h, si ça ne va toujours pas, il faudra demander au groupement d'intervenir pour mettre en place la recirculation et dans tous les cas procéder à des travaux de remise en état de la station :

- Tôles de séparation à rendre étanches
- Remettre en place le 20/40 en talus.
- Reprendre la conduite d'évacuation permettant la vidange du canal de comptage.

## **V- POINT SUR LE FORAGE**

M. MENDOZA informe le conseil de l'évolution du chantier :

- La mise en place de pompe dans le forage à 50m
- Une sonde qui ne fonctionne pas
- Un système de compteur va être mis en place qui donnera davantage d'informations (compteur général, les écarts liés aux fuites, le point bas, ...)

Mme la Maire explique au conseil les différents travaux à venir :

- Besoin d'un cabanon avec un portillon que M. Claude SERRE se propose de fabriquer
- Clôturer le forage des 4 côtés à partir de la piste
- Porte en fer en haut du château d'eau. Voir l'entreprise CABA

Par ailleurs, concernant le schéma directeur, une plaque d'égout sera installée devant la salle des fêtes. Mme la Maire précise que ce schéma directeur devrait être finalisé fin mars.

## **VI – TITULARISATION DE LA SECRETAIRE, MME CASTANY CORINNE**

Mme la Maire informe le conseil de la formation suivie par notre secrétaire Mme Corinne CASTANY qui a fait un stage d'intégration d'une semaine début décembre et plusieurs formation comptabilité. Mme CASTANY est aujourd'hui Titulaire.

L'ordre du jour étant épuisé,  
Madame la Maire lève la séance à 12h00